

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L' ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE SAAD DAHLAB DE BLIDA

FACULTE DE MEDECINE

CONCOURS D'ACCES AU RESIDANAT DE MEDECINE

SESSION OCTOBRE 2015 - BLIDA

• **INSCRIPTIONS** :

Les inscriptions des candidats débuteront à partir du Mercredi 09 Septembre 2015 au niveau de la Bibliothèque de la Faculté de Médecine de l'Université SAAD DAHLAB – Blida .

Les inscriptions se feront en :

- Du Mercredi 09 Septembre 2015 au Jeudi 08 Octobre 2015 inclus.

CONDITIONS :

Le Concours d'Accès au Résidanat est ouvert :

- à tout candidat titulaire du Diplôme de Doctorat en Médecine
- aux résidents de 1^{ère} année, désirant changer de spécialité et **ayant démissionner trois (03) mois avant le concours** . Ce changement de spécialité **n'est autorisé qu'une seule fois**
- Les résidents étrangers peuvent participer au concours après avoir obtenu l'équivalence de leur diplôme de Doctorat en Médecine avec le diplôme algérien correspondant et l'autorisation du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

NB/ Les Résidents exclus en 1^{ère} année ne sont autorisés à repasser **qu'une Seule fois** le Concours pour une autre spécialité .

• **CONSTITUTION DU DOSSIER**

Le dépôt du dossier d'inscription **se fera par le candidat lui-même** et doit contenir les pièces administratives suivantes :

- 01 extrait de l'acte de naissance n°12 .
- 03 Photos d'identité avec le nom et prénom au verso .
- 03 Enveloppes timbrées, libellées à l'adresse du candidat.
- 01 Photocopie légalisée du Baccalauréat
- 01 Photocopie légalisée du Diplôme de Docteur en Médecine .
- 01 Fiche d'engagement (à retirer auprès du service de la Post-Graduation).
- 01 Photocopie légalisée de la carte d'Identité Nationale.
- 01 Reçu de 500 DA couvrant les frais d'inscription (Payable auprès du régisseur)
- 01 Attestation de démission signée par le Chef de Service, le Président du Comité Pédagogique de la Spécialité et la D.A.M.P ou le Directeur de l'E.H.S. ou du Secteur Sanitaire (pour les Résidents de 1^{ère} année désirant changer de Spécialité).

• **CLASSEMENT DES CANDIDATS** :

- le concours d'accès au Résidanat est classant et validant.
- les candidats ayant obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 aux épreuves , choisissent en séance publique leur poste , par ordre de mérite, et dans les limites du nombre de postes ouverts au concours par arrêté .

NB/ - * Une authentification par la faculté de Médecine d'origine du Diplôme de Doctorat en Médecine est exigée aux candidats **admis au concours** (pour les candidats originaires des autres facultés) .

- Tout dossier incomplet ou déposé après les dates d'inscription sera rejeté.

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L' ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE SAAD DHALAB DE BLIDA

FACULTE DE MEDECINE

FICHE DE RENSEIGNEMENTS POUR INSCRIPTION

AU CONCOURS d'ACCES AU RESIDANAT D'OCTOBRE 2015

(A remplir en lettre majuscule, mettre des croix dans les cases correspondantes)

Nom : épouse de :

Prénoms : Sexe :

Prénom du père :

Nom de la mère : Prénom de la mère :

Date de naissance : Lieu de naissance : Wilaya :

Nationalité :

Adresse :

Ville : Wilaya :

Téléphone :

Série Baccalauréat :

Date obtention : Mention :

Moyenne : Option :

Date d'obtention du diplôme de Docteur en Médecine :

Lieu d'obtention du diplôme de Docteur en Médecine :

POUR LES FONCTIONNAIRES :

- Date de recrutement comme Médecin Fonctionnaire :

POUR LES RESIDENTS AYANT DEJA FAITS L' OBJET D'UNE INSCRIPTION

- Année universitaire :

- Dans quelle Spécialité :

- Dans quel service :

POSITION VIS A VIS DU SERVICE NATIONAL :

Non concerné Dispensé Accompli Sursis du au

Pièce d'identité /

Nature :

Délivrée le :

Par :

Date et Signature du candidat